

l'Humain d'abord!

Ensemble
avec
Alain
Bocquet

une gauche combative,
locale, écologiste
et citoyenne
pour ma région

Liste d'**UNION** présentée par le **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**, le **PARTI DE GAUCHE**,
la **GAUCHE UNITAIRE**, les **ALTERNATIFS**, la **GAUCHE ALTERNATIVE**,
rassemblés avec le **FRONT DE GAUCHE**
élargi à des représentants du mouvement social et de la société civile.

Saint-Amand-les-Eaux,
Le 8 Mars 2010

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci dessous nos réponses aux problématiques que vous développez dans votre questionnaire pour les régionales.

Nous sommes opposés de longue date au brevet logiciel, et au-delà du modèle de production et du modèle économique du libre, nous défendons son modèle d'organisation sociale. L'approche du libre est transférable à toutes les ressources informationnelles, dans le domaine de l'édition scolaire ou celui de la publication scientifique, mais également au domaine de l'art et de la création.

Le Libre s'est peu à peu imposé comme un mode original et performant de production et d'échange. Dans des économies et des sociétés où la connaissance occupe une place sans cesse croissante, il contribue à poser les questions de modèles économiques et de propriété intellectuelle à venir, permettant de dépasser les seules réponses en vigueur aujourd'hui : privatisation, concurrence et marché, incapables de mettre en œuvre le partage et l'universalisation.

Nos propositions concernant les élections régionales vont dans le sens de cet engagement. Elles reposent sur quelques piliers qui sont développés dans les pages qui suivent :

- Création d'un **Agence régionale des logiciels et contenus libres** (voir réponse à la question 1)
- Augmentation du budget alloué à la **culture** (voir réponse à la question 4)
- Mise à disposition, à l'école, d'un ordinateur portable de type **Netbook équipé de logiciels libres** pour les élèves après la troisième. (voir réponse à la question 6)
- Dans le cadre scolaire, la mise en place d'un **service informatique spécifique pour la formation aux TIC** (voir réponse de la question 7)
- création d'une **Agence de notation sociale, économique et environnementale** (voir réponse de la question 14)
- la mise en œuvre d'un plan spécifique d'irrigation de l'ensemble du territoire en **fibre optique**. (voir réponse de la question 18)

Cordialement,


Alain BOCQUET

PS : nous sommes signataire du Pact « Logiciel libre »

Proposition	P	C	NSPP	Commentaire
Administration électronique				
1. Utiliser systématiquement des formats ouverts pour tous les documents du Conseil Régional	X			<p>L'équipement logiciel et informatique du Conseil régional doit respecter des formats ouverts. En mettant à la disposition des usagers des matériels équipés en logiciels et en contenus libres, les régions peuvent faire des économies d'échelle importantes.</p> <p>Bien que certains efforts soient faits en matière de sensibilisation, la région Nord – Pas de Calais a besoin de développer une stratégie transversale en matière d'équipement en logiciel libre.</p> <p>Une politique volontariste et transparente pourrait être exercée dans ce domaine par l'intermédiaire d'une Agence régionale des logiciels et contenus libres qui aurait pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'équipement des Espaces Publics Numériques et lycées en logiciels respectueux des formats ouverts et des standards interopérables et l'utilisation systématique de solutions logicielles libres dans les administrations régionales (dans les domaines où une alternative libre de qualité équivalente au logiciel breveté utilisé existe). L'objectif d'une migration aux logiciels libres d'ici 2015 pourrait être encouragée dans ce cadre • L'émission sous licences libres de toutes les productions informationnelles bénéficiant de l'attribution de financements publics pour permettre leur mutualisation publique et leur mise à l'abri de toute confiscation. Cela doit être le cas pour les organismes de recherche, mais aussi dans le domaine de la création et de la culture. • Le soutien à la communauté régionale du libre. Elle constitue un vecteur important de dynamisme pour la filière TICs de notre région. Des aides spécifiques pourront être mise en œuvre pour les acteurs impliqués dans des projets de logiciels libres d'utilité publique.
2. Préserver les démarches papier/guichet	X			<p>Le Front de Gauche défend un service public de proximité et s'oppose à toute fermeture de guichet locaux de nombreuses administrations et/ou service publics. Cela s'est traduit récemment par la mobilisation contre la privatisation de la Poste (seul service public de proximité dans de nombreuses petites communes) ou par notre opposition à la réforme de la carte judiciaire, responsable de la fermeture des nombreux tribunaux d'instances.</p> <p>Sur le plan régional la liste l'Humain d'abord ! défend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préservation des guichets (comme des démarches papiers) dans toutes les administrations dépendant du Conseil régional. Ce qui nécessite souvent la création de postes et la dotation de plus de moyens aux collectivités locales de la part de l'Etat. - En ce qui concerne le ferroviaire nous proposons le développement de la présence des agents SNCF dans les gares et nous opposons à toute politique de transformation des gares en point d'arrêt (station TER équipé uniquement de guichets électroniques).

Art Libre				
3. Promouvoir l'art Libre auprès des milieux artistiques	X			<p>Faire la promotion de l'Art libre est une manière d'éviter la propagation d'une culture à 2 vitesses. Notamment en ce qui concerne la création artistique. Nous entendons promouvoir l'Art libre par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sensibilisation des acteurs du monde culturel aux licences libres. • La diffusion d'œuvres sous licence libre ou la promotion de moyens de diffusion de l'art libre (des bornes numériques, ayant pour vocation l'échange de créations artistiques libres par et pour la population pourraient équiper les structures culturelles par exemple)
4. Consacrer 20% du budget prévu pour les artistes à ceux qui font de l'art Libre		X		<p>Cette proposition demande une étude plus approfondie.</p> <p>Tout d'abord, dans un contexte où 30 000 personnes en France ont été écartées du régime indemnitaire des intermittents ces dernières années, et où 1/3 des salariés du monde de la culture exerce sa profession dans le cadre d'un CDD, promouvoir l'art libre demande tout d'abord de mobiliser les moyens pour permettre aux artistes de la région de vivre de leur art, qui plus est dans un contexte où la diffusion de cet art rapporterait moins via les voies commerciales. Aussi voulons nous tout d'abord augmenter le budget alloué à la culture de 54 millions d'euros à 68 millions d'euros d'ici 2011.</p> <p>Le chiffre de 20% du budget prévu pour la diffusion d'œuvres artistiques semble raisonnable. Cependant nous ne pouvons nous prononcer sans avoir effectué d'étude sur la faisabilité de cette mesure.</p> <p>Par ailleurs, nous nous posons la question de la légitimité du critère budgétaire sur une assiette aussi large. Par exemple, dans le contexte actuel il nous semble plus facile avec ce type de contrainte de rendre libres les productions liées à l'exploitation des enregistrements dans le domaine des arts vivants (dont la diffusion de copies génère peu de bénéfices) que celles liées à l'exploitation d'une œuvre cinématographique (qui génère de gros bénéfices). Nous pourrions donc consacrer 20% du budget aux artistes produisant de l'art libre sans voir se développer réellement de diffusion de ce type de licence. Quel est alors l'intérêt de se fixer cette norme quand il existe des contextes si différents ?</p> <p>Une autre démarche consisterait à imposer la diffusion sous forme de licence libre de projets subventionnés par la région au-delà d'un certain pourcentage. Nous n'avons pas exploré cette piste. Peut-être pourrait-elle être le point de départ d'une proposition plus aboutie pour promouvoir l'art libre ?</p>

Éducation			
5. Ne financer des licences logicielles propriétaires pour les lycées seulement si il n'existe pas d'équivalent libre	X		<p>D'accord sur le principe sauf en ce qui concerne les filières professionnelles qui nécessitent parfois la formation d'élèves à des logiciels brevetés utilisés très majoritairement par la profession bien qu'une alternative libre professionnelle existe (par exemple, une formation au logiciel de mise en page Adobe In Design est souvent nécessaire pour former des maquettistes malgré l'existence de Scribus, logiciel libre équivalent mais encore très peu utilisé dans le domaine professionnel). Dans certains cas de figure nous ne pouvons pas sacrifier l'avenir professionnel des élèves en formation.</p> <p>Au delà de l'aspect informatique, inscrire la logique du libre dans la culture commune partagée par tous suppose de sensibiliser au partage et à la coopération de manière transversale et cohérente dans toute la scolarité de l'enfant. Elle peut s'opérer par l'utilisation d'outils pédagogiques coopératifs (dont la logique s'inscrit aux antipodes de la notion de concurrence)</p>
6. Distribuer des bureaux mobiles libres aux lycéens sous forme de clefs USB		X	<p>- L'école du XXIème Siècle ne sera plus celle du papier et du crayon. Encore faut-il supprimer la fracture numérique entre les élèves issus de foyers équipés et ceux qui ne disposent d'aucun outil informatique à la maison. Parce que l'approche de cet outil se produit aussi de manière intuitive, nous voulons privilégier la possibilité de chaque élève à disposer de sa propre machine. Nous préconisons donc, non pas la distribution de clé USB, mais la mise à disposition, à l'école, d'un ordinateur portable de type Netbook pour chaque élève dès la troisième grâce à une dotation aux établissements. Ces ordinateurs seront équipés de logiciels libres.</p> <p>- Étant donné les capacités de ce type de matériel, la notion de durabilité interviendra dans le choix de l'environnement de travail équipant ces ordinateurs (OS libre et peu gourmand en ressources, garantissant la durée de vie du Netbook)</p>
7. Sensibiliser les enseignants et les élèves au logiciel Libre	X		<p>Pour cela, nous proposons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Mise en place d'un service informatique spécifique destiné à intervenir dans les établissements pour la formation aux nouvelles technologies, en concertation et en complément avec les services du Rectorat. - La Création d'un site informatique interactif lycéen destiné à informer parents et élèves des nouvelles dispositions en termes de formation (Les modules d'E-learning présents sur ce site pourront promouvoir et utiliser des logiciels libres).

E-Démocratie			
8. Faciliter l'accès aux données du Conseil Régional (délibération, documents finaux etc.)	X		<p>Il y aurait beaucoup à faire pour que le site web du Conseil Régional réponde à ces enjeux d'E-démocratie. Un résumé des votes et un accès aux comptes-rendus des commissions par exemple, accentueraient la transparence de la collectivité.</p> <p>Enfin, puisque les mots ne comptent pas s'ils ne sont pas suivis d'actes, nous avons essayé, lors de notre mandat et de notre campagne, de faire preuve d'exemplarité en matière de transparence. Vous pouvez retrouver les principaux votes du groupe sortant au Conseil régional :</p> <p>- Sur notre site de campagne : http://lhumaindabord.fr/?Principaux-votes</p> <p>- Sur le site du groupe communiste à la région : http://www.pcf-region-nordpasdecalais.fr/</p>
9. Combattre le vote électronique pour les élections.	X		Nous nous inscrivons contre le vote électronique.
Informatique Interne			
10. Migrer au logiciel Libre d'ici 2015	X		Agence régionale des logiciels et contenus libres dont nous proposons la création en 1. pourrait se fixer cette priorité. L'échéance de 2015 nous semble bonne.
Formation			
11. Profiter du réseaux des cyberbases pour former à l'informatique via le logiciel Libre	X		<p>Le réseau cybercentre reste trop peu connu du grand public, il est nécessaire de rendre visibles et accessibles ces structures afin que chaque habitant puisse connaître ces lieux ainsi que les horaires d'ouverture et les possibilités d'accompagnement à l'usage des TIC. Lorsque cela le nécessite, il faut accompagner les structures afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite et outiller ces espaces d'équipements de base pour personnes handicapées (clavier tactile, souris...)</p> <p>Comme expliqué en 7., nous proposons aussi la mise en place d'un service informatique spécifique destiné à intervenir dans les établissements pour la formation aux nouvelles technologies, en concertation et en complément avec les services du Rectorat.</p>
Patrimoine			
12. Soutenir la traduction en picard de logiciels	X		Oui, nous soutiendrons les projets de traduction de logiciels libres effectuées par les associations de défense de patrimoines linguistique (Flamand ou Picard)
Pôle Régional Numérique			
13. Continuer à soutenir le PRN	X		

Politique de financement			
14. Utiliser systématiquement des licences libres pour tout projet financé/co-financé	X		Ceci pourrait se faire via 2 outils : - l'Agence régionale de logiciels et contenu libres décrite en 1. - Nous proposons aussi la création d' Une Agence de notation sociale, économique et environnementale qui aura pour but de gagner en lisibilité sur les choix stratégiques des actionnaires des entreprises mais aussi pour valoriser les bonnes pratiques de nos entreprises régionales et lutter efficacement contre l'économie financiarisée . La gouvernance de cette agence sera assurée avec, à côté des élus, les syndicats de salariés, les représentants patronaux et des économistes régionaux. L'utilisation et la création de logiciels libres pourraient rentrer en compte dans l'élaboration des grilles de notation de cette agence.
15. Utiliser systématiquement des formats ouverts pour tout projet financé/co-financé	X		
Territoire			
16. Soutenir l'établissement d'une cartographie libre en mettant sous licence libre les données cartographiques régionales	X		
17. Soutenir la création d'un wiki de territoire		X	Nous sommes ni pour ni contre la création d'un wiki supplémentaire. Pourquoi créer un nouveau wiki du Nord – Pas de Calais alors qu'un portail existe déjà sur Wikipedia ? (http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Portail:Nord-Pas-de-Calais) Afin de ne pas jouer la concurrence entre deux projets similaires, nous préfererions soutenir la création d'outils plus innovants (à inventer, donc...).

Très Haut Débit			
18. Coordonner des actions et mener des investissements pour déployer la fibre optique sur tout le territoire avant 2015	X		<p>Nous sommes d'accord avec l'analyse faite par Chtinux sur l'absence de déploiement de la fibre optique sur le territoire et déplorons la casse du service public des communications (France Télécom) qui ont amené à ce retard en matière de déploiement et à la fracture entre zone rural et zone urbaine que vous décrivez. En effet, seule la péréquation tarifaire propre à un service public pourrait contrebalancer ce déséquilibre.</p> <p>Nous proposons la mise en œuvre d'un plan spécifique, dans le cadre d'une contractualisation entre l'État, l'Europe et la Région afin d'engager un processus d'irrigation de l'ensemble du territoire en fibre optique sur quatre années.</p>